

## **AUGMENTER LES SALAIRES : C'EST POSSIBLE ET URGENT !**

**Les différentes augmentations que nous subissons actuellement nécessitent que les salaires soient augmentés de manière significative afin d'éviter que les plus bas salaires viennent grossir les rangs de la pauvreté.**

La CGT n'est pas seule à réclamer qu'il faille augmenter les salaires. Le Ministre de l'économie lui-même encourage les entreprises à donner un coup de pouce, et le patronat est conscient que l'augmentation des salaires est un levier qui lui permettrait de limiter les difficultés auxquelles il est confronté pour recruter.

Cependant au moins un point nous oppose : c'est dans la manière de réaliser cette augmentation. En effet le patronat souhaiterait une énième baisse des cotisations sociales pour faire évoluer le salaire net. La formule n'est pas nouvelle. Déjà en 2018, face à la pression sociale, le gouvernement a supprimé les cotisations salariales assurance chômage et maladie pour augmenter le net à payer. Avec 20€ supplémentaires par mois pour un salarié au SMIC on est loin d'un véritable gain de pouvoir d'achat !

Pour rappel, en mai 1968, par exemple, les syndicats patronaux criaient à la catastrophe alors que le mouvement de grève avait réussi à arracher des hausses de salaires plus que conséquentes : + 35% pour le SMIG (ancêtre du SMIC), et à la suite des accords de Grenelle, les salaires dans le privé sont relevés immédiatement de 7% puis une nouvelle fois de 3% au 1er octobre 1968. Soit une hausse moyenne de 10%. Dans plusieurs secteurs, (habillement, bâtiment, chimie), des hausses supplémentaires sont ensuite négociées (+12% dans l'habillement, +46% dans le bâtiment, +28% dans la chimie).

Résultat : l'économie française ne s'est pas écroulée. Cette hausse a même stimulé l'économie et l'emploi.

Cette situation n'est pas utopique, la courbe de la croissance devrait atteindre 6% selon les estimations de l'INSEE pour 2021, et toujours selon le même institut, le taux de marge des entreprises a atteint 35,4 %. Celles du CAC 40 quant à elles, ont réalisé plus de 60 milliards d'euros de profits au premier semestre. C'est 41 % de plus que lors de la même période en 2019. Entre 2009 et 2018, les versements de dividendes aux actionnaires du CAC 40 ont augmenté de 70 % contre 20 % pour le salaire moyen. Cette frilosité à revaloriser les salaires est d'autant plus incompréhensible que l'austérité salariale a un impact négatif sur l'économie.

Une hausse des salaires remplirait mécaniquement, via la fiscalité et les cotisations, les caisses de l'État et la protection sociale. C'est aussi un levier de croissance alors que la consommation représente plus de 50% du PIB.

C'est pour cette raison que certains pays ont donné le feu vert à des hausses de salaires en créant un salaire minimum comme aux États-Unis ou en le revalorisant, comme en Espagne (+22%), en Pologne (+16%), en Nouvelle-Zélande (+7%), en Slovaquie (+11,5%) et même au Royaume-Uni (+6%).

**55% du PIB dépend de la consommation des ménages... Donc :**

- **Augmenter les salaires, notamment les plus faibles, relance instantanément la consommation et donc la croissance.**
- **Augmenter les salaires accroît, mécaniquement, les recettes fiscales et sociales, réduisant, de fait, les déficits publics.**
- **Augmenter les salaires, ce n'est donc pas un frein à la relance, au contraire, c'est une solution pour sortir de l'austérité !**

Nous sommes bien conscients que le patronat ne l'entend pas de cette oreille en mettant en avant la compétitivité des entreprises. Dans un rapport sur la compétitivité daté de 2010, la Commission européenne reconnaissait que les « coûts » salariaux ne peuvent être la cause de la dégradation de la balance commerciale. D'autres études d'économistes du FMI, de la Banque de France confirment l'absence de corrélation entre salaires et compétitivité. Au nom de la compétitivité, la pression sur les salaires et le renoncement aux investissements permettent, en priorité, d'alimenter les actionnaires. **Ce qui coûte, c'est le Capital !**

La course à la compétitivité, dans le contexte de la mondialisation, pousse à la mise en concurrence des travailleurs et au nivellement, par le bas, de leurs conditions sociales. C'est une impasse non seulement sociale, mais aussi économique et écologique.

La CGT, revendique une hausse des salaires avec comme base de départ un SMIC à 2000€ brut pour 32h. Nous sommes bien ici sur le partage des richesses créées par les salariés. Que l'on parle de la hausse des salaires ou de la baisse du temps de travail, le financement va se faire sur les mêmes éléments et aura des incidences positives importantes et comparables. Augmentation des salaires et réduction du temps de travail sont des mesures innovantes qui permettront de redonner un sens au travail.

Quand l'état donne 100€ de chèque carburant, il n'augmente pas le pouvoir d'achat des Français, il essaie juste de grappiller quelques voix en vues des élections présidentielles. Pour obtenir l'ouverture des négociations annuelles dans toutes les entreprises sans attendre, la CGT vous invite à signer la pétition qui sera portée lors le vendredi 17 décembre à la Préfecture et au Medef. Elle permettra de donner du poids aux délégations qui auront la responsabilité de porter cette question devant les directions d'entreprise ou mettre l'Etat pour le point d'indice des fonctionnaires.

**D'ores et déjà, nous vous invitons à aller vers les salariés avec cette pétition et à construire avec eux les revendications salariales à porter. Ensemble, construisons les rapports de force pour les obliger à répondre à ces revendications. Et faisons du 17 décembre un temps fort de la contestation sociale !**

**LE 17 DÉCEMBRE,  
RDV A LA CITÉ ADMINISTRATIVE A 9H30**

**PUIS DÉPART EN MANIFESTATION VERS LE MEDEF ET LA PRÉFECTURE**